

# La Lettre du CÉAS

## Éditorial

### Natalité : des bouleversements à prévoir...

Comme en France, la natalité en Mayenne n'est pas dans une période euphorique. Depuis la Seconde Guerre mondiale, plusieurs grandes phases se dégagent concernant les naissances en Mayenne. **De 1946 à la fin des années 50**, le département a compté en moyenne 5 490 naissances par an. Si elles sont restées en Mayenne et sont toujours parmi nous, ces personnes alimentent et vont alimenter le « stock » des septuagénaires ou plus, lequel va considérablement bouleverser le rapport des générations dans les années et décennies à venir.

Durant un peu plus d'une vingtaine d'années, **de 1960 à 1982**, les naissances voient leur nombre s'effriter de 4 900 à 4 000. Et puis l'année **1983** marque un tournant : 3 804 naissances. On passe pour la première fois sous la barre des 4 000. Ce sont 300 naissances en moins par rapport à l'année précédente.

Un nouveau plateau s'établit – celui des plus de 3 000 naissances annuelles. Survient une période faste pour la natalité : **la décennie 2000 à 2010**, avec 3 957 naissances annuelles en moyenne. Les bébés d'alors ont aujourd'hui de 14 à 24 ans.

**De 2011 à 2023**, le nombre moyen de naissances par an est de 3 236, soit quelque 720 naissances en moins en Mayenne, chaque année, par rapport à la période de 2000 à 2010. Les chiffres ne sont pas rassurants : en 2023, les naissances domiciliées sont descendues sous la barre des 2 900 naissances et rien ne permet de supposer qu'il s'agisse d'une année exceptionnelle. Cette évolution récente ne peut d'ores-et-déjà pas passer inaperçue dans les dispositifs d'accueil des petits enfants, dans les écoles élémentaires, les collèges, dans les associations sportives ou culturelles...

Les causes de la baisse de la natalité sont multiples : démographiques (diminution du nombre de femmes en âge de procréer) ; sociétales (baisse de la fécondité, diversification des formes de vie en couple et des pratiques sexuelles) ; psychologiques (anxiété vis-à-vis des changements climatiques, de la guerre et du terrorisme, du recul de la démocratie, de l'instabilité politique notamment en France...).

En Mayenne, sauf apport migratoire, la pyramide des âges va avoir une base moins solide et elle va se creuser au milieu. C'est tout aussi préoccupant que la diminution du nombre de jeunes : cela signifie moins d'actifs pour occuper les emplois, en particulier ceux au service des personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie.



Au sommaire	Lire le dossier : 2 873 naissances domiciliées en Mayenne en 2023.....	6 à 12
	<b>Démographie</b>	
	<i>Inoubliables</i> , de Fabien Toulmé (2024).....	14
	<b>Lecture(s) du mois</b>	



Novembre

« La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide sa réflexion et son action » (projet associatif).



**CÉAS de la Mayenne**

29 rue de la Rouillère, 53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34 / Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org  
Facebook : @ceasmayenne

# SOMMAIRE

## 4 Histoire et patrimoine

*Maine Découvertes* n° 122 de l'automne 2024

**La Flèche au cœur pour les 420 ans du Prytanée**

## 6 Démographie

2 873 naissances domiciliées en Mayenne en 2023

**Nouvelle baisse de la natalité (- 5,5 % sur un an)**

**Profil des nouveaux parents mayennais en 2023**

Ne pas confondre immigrés et personnes de nationalité étrangère

**L'Afrique est le premier continent d'origine**

## 14 Lecture(s) du mois

Cinq histoires vraies – reflet de notre société

***Inoubliables (tome 2)*, de Fabien Toulmé (Dupuis, octobre 2024)**

Sylvain Vallée pourrait œuvrer plus utilement...

***Habemus Bastard* : caricature de l'Église et des gitans**

## 16 Actualités statistiques

Inscriptions à France Travail au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (catégories A, B et C)

**Légère augmentation trimestrielle en Mayenne (+ 0,6 %)**

L'écart entre deux nombres intrigue un peu...

**Beaucoup plus de foyers fiscaux que de ménages**

Auteurs poursuivables en 2023 et population écroulée au 31 décembre

**Mayenne : un taux d'occupation de 193 % (9<sup>e</sup> rang)**

## 18 Publications locales en revue

*Lettre de France Alzheimer Mayenne*

**Connaître les « fonctions exécutives » pour mieux accompagner**

*Balises 53 – La lettre de la randonnée pédestre en Mayenne*

**Des constats pour une analyse et des propositions à venir**

*La lettre d'information mensuelle de la SAHM*

**Invitation à porter le regard vers les toits...**

## 19 La Mayenne, on en parle...

**Lactalis, côté pile, côté face...**

## 20 Respectueuses impertinences

**L'Espace Mayenne vaut bien les Champs-Élysées**

**Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier !**

### La Lettre du CÉAS

Directeur de publication : René Lemarchant.

Mensuel. Abonnement (11/12 n<sup>os</sup>) : 20 € / Prix au numéro : 3 €.

Impression : CÉAS de la Mayenne.

Tirage : 100 exemplaires.

Diffusion payée : 140 exemplaires (version papier ou numérique).

N° CPPAP : 1223G84044 / N°

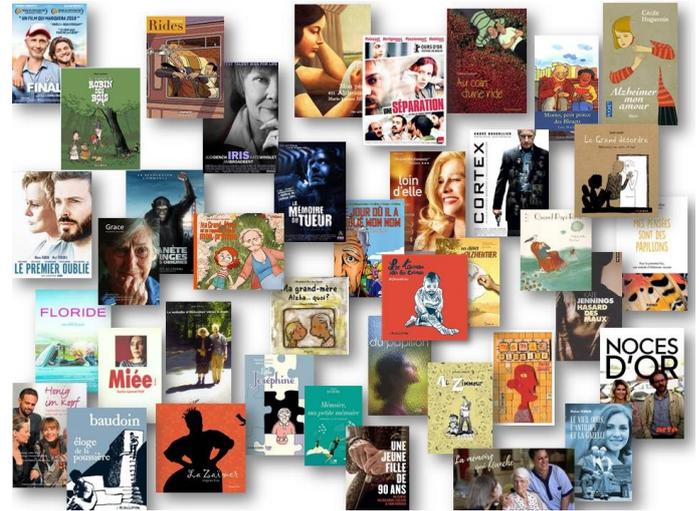
ISSN : 1626-1143.

### Rédacteurs

Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

### Comité de relecture

Rédacteurs + Louise Guillé,  
Jacqueline Lardeux,  
René Lemarchant,  
Joseph Louapre,  
Christophe Mézange.



**« Les occasions de mieux les comprendre se multiplient. Maladies d'Alzheimer et apparentées : cinéma et littérature »**

(dossier de 79 pages, actualisé)

>>> [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > « *Gérontologie* » > « *Maladies d'Alzheimer et apparentées* »



**« La mort et le deuil : des albums enfance et jeunesse »**

(dossier de 24 pages, actualisé)

>>> [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > « *Santé publique* » > « *Fin de vie, mort, deuil* »

>>> [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > « *Prestations* » > « *La formation* »

>>> [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > « *Démographie* » > « *Analyse sociodémographique de la Mayenne* »

# Histoire et patrimoine

Maine Découvertes n° 122 de l'automne 2024

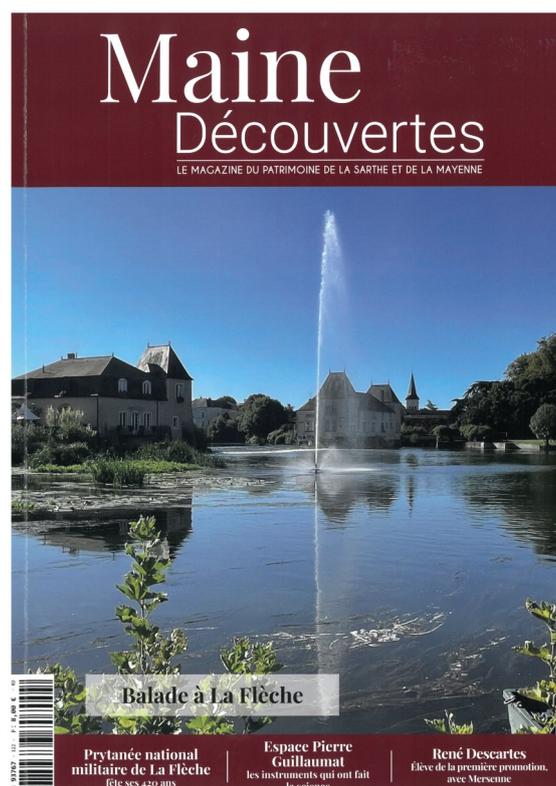
## La Flèche au cœur pour les 420 ans du Prytanée

Le n° 122 de *Maine Découvertes* (72 pages, 8 euros) marque les 420 ans du Prytanée national militaire de La Flèche, « véritable institution qui, depuis sa fondation par Henri IV en 1604, a formé de nombreuses générations, dont la célèbre figure de René Descartes ». Toute la revue de l'automne 2024 est centrée sur La Flèche, ses personnalités illustres, son Prytanée, son patrimoine, ses anciens élèves prestigieux.

On s'attend nécessairement à débiter la lecture par un long article relatant toute l'histoire de cette « véritable institution » qu'est le Prytanée, mais on a tort. Cependant, sur Internet, on peut aisément trouver l'information recherchée : le lieu est d'abord un collège fondé en **1604** par le roi Henri IV et confié aux jésuites dans le but « d'instruire la jeunesse et la rendre amoureuse des sciences, de l'honneur et de la vertu, pour être capable de servir au public ». Cependant, tous les collèges jésuites de France ferment en 1762 et sont récupérés par d'autres institutions religieuses. Celui de La Flèche n'échappe pas à cette règle et voit arriver le collège royal militaire en **1764**. Le collège ferme ses portes en 1793, durant la Révolution, comme tous les collèges d'enseignement religieux. En **1808**, Napoléon I<sup>er</sup> déménage le Prytanée de Saint-Cyr (Yvelines) vers La Flèche.

Aujourd'hui, le Prytanée national militaire « sert d'école préparatoire pour les Écoles de Saint-Cyr et de Saint-Germain (cavalerie). Arrivant entre l'âge de 8 et 12 ans, les élèves restent jusqu'à l'âge de 18 ans et quittent le Prytanée pour faire une carrière militaire. On leur enseigne les langues anciennes, la rhétorique, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'allemand, l'anglais et le dessin. Ils reçoivent aussi des leçons de danse et d'escrime. On leur apprend aussi les manœuvres d'infanterie et celles du canon de campagne »<sup>(1)</sup>.

Avec *Maine Découvertes*, on découvre deux espaces particuliers du Prytanée : tout d'abord, avec Luc Chanteloup, un musée, l'**espace Pierre-Guillaumat**, inauguré en 2005 et qui met en valeur une très riche collection d'instruments scientifiques, notamment de physique ; ensuite, avec Jean-Claude Ménard et Gérard Fuseau, l'**église**



**Saint-Louis** (XVII<sup>e</sup> siècle), qui constitue « l'un des fleurons de l'architecture de la Société de Jésus en France ». Un retable de Pierre Corbineau est la pièce maîtresse de tout l'ensemble décoratif, mais il est malheureusement amputé de sa statuaire, d'où un projet pour rendre « à cet ensemble exceptionnel sa splendeur passée »...

On reste au Prytanée national militaire avec Jean-François Renault qui présente les origines de la « **Fête de Trime** » qui, toujours aujourd'hui, clôt l'année scolaire par une distribution solennelle des prix.

Dans une revue de quelque soixante-dix pages, il était difficile de présenter tous les illustres anciens

(1) – <https://rh-terre.defense.gouv.fr/formation/lyceesmilitaires/prytanee-national-militaire/presentation-prytanee>



À l'église Saint-Louis du Prytanée de La Flèche, un retable conçu par l'architecte lavallois Pierre Corbineau (1600-1678).

élèves ayant fréquenté l'établissement sur plus de quatre siècles, sans oublier les membres du personnel. Le plus célèbre ancien élève est indéniablement **René Descartes**, mathématicien, physicien et philosophe (1596-1650), qui y est resté une dizaine d'années probablement dès l'ouverture du collège. L'auteur de l'article, Bertrand Coudreau, le présente comme un « élève de la première promotion, avec **[Marin] Mersenne** » (1588-1648), lui-même religieux érudit, physicien, mathématicien et philosophe.

Le même auteur, Bertrand Coudreau, sort de l'oubli un autre ancien élève des années 1607-1617 : **Jérôme Le Royer de La Dauversière** (1597-1659), « vénérable » de l'Église catholique <sup>(2)</sup>, connu comme l'un des fondateurs de la ville canadienne de Montréal, sans jamais avoir quitté le territoire français !

Yves Abonnat, Benoit Hubert et Martine Taroni rendent hommage à **Charles Boucher** (1742-1812). Il a effectué une partie de sa scolarité à La Flèche, avant le départ des jésuites. Après des études de médecine, il revient à La Flèche et exerce notamment au collège militaire. Charles Boucher est considéré comme l'un des précurseurs en France de l'inoculation antivariolique <sup>(3)</sup>.

Quant à David Audibert, généalogiste successoral et docteur en histoire moderne, il souligne qu'en dépit de sa relative proximité géographique, la Mayenne se caractérise au XIX<sup>e</sup> siècle par « *une présence plus que discrète parmi les élèves du Prytanée* » (en 1814-1815, sur deux cents élèves, moins d'un est originaire du département). Mais il y a forcément des exceptions. C'est le cas avec les **Georget La Chesnais**, une famille lavalloise de meuniers, puis de négociants, qui « *se distingue tout particulièrement par son passage au Prytanée, puis son destin relativement exceptionnel* » : un exemple d'ascension sociale, voire un modèle...

Une diffusion confidentielle, mais pourtant un ouvrage de synthèse

### ***La peinture murale dans les Pays de la Loire, de Christian Davy***

En mai 2023, avec le concours de la Région, les éditions 303 ont publié un ouvrage de synthèse avec l'ambition de mettre la connaissance approfondie de la peinture murale dans les Pays de la Loire à la portée d'un vaste public. L'auteur, Christian Davy, est historien de l'art et spécialiste de la peinture murale – tout en étant un passionnant vulgarisateur.

L'ouvrage, *La peinture murale dans les Pays de la Loire*, très abondamment illustré de photographies en couleurs, est une réussite par sa facilité de lecture. Bien sûr, des questions techniques sont abordées, mais l'ensemble, avec un plan chronologique, reste accessible et il donne réellement l'envie d'aller découvrir sur site. Un seul ratage apparent : la diffusion. La sortie de cet ouvrage est passée inaperçue, la promotion a été quasiment inexistante. Dès lors, l'ouvrage est peu visible, que ce soit en librairie ou en bibliothèque.

La Mayenne est omniprésente dans l'ouvrage depuis les gravures ou peintures de la grotte Margot et de la grotte Mayenne-Sciences, ou encore le pigeon retrouvé à l'entrée du sanctuaire de Jublains (I<sup>er</sup> siècle)... jusqu'aux superbes girafes des silos de l'usine Terrena, dans la zone des Touches, à Laval (Harry James, 2022). Peut-être la Mayenne est-elle tout de même moins présente pour l'époque contemporaine, mais entre les deux extrêmes de la chronologie, les références aux peintures murales dans le département sont multiples, ainsi que les illustrations photographiques.



Collection « Essentiels Patrimoines en région », 224 pages, 20 euros).

(2) – Personne qui a obtenu le premier degré de la canonisation (avant bienheureux et saint).

(3) – Lire également : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/sfhm/hsm/HSMx1990x024x001/HSMx1990x024x001x0029.pdf>

# Démographie

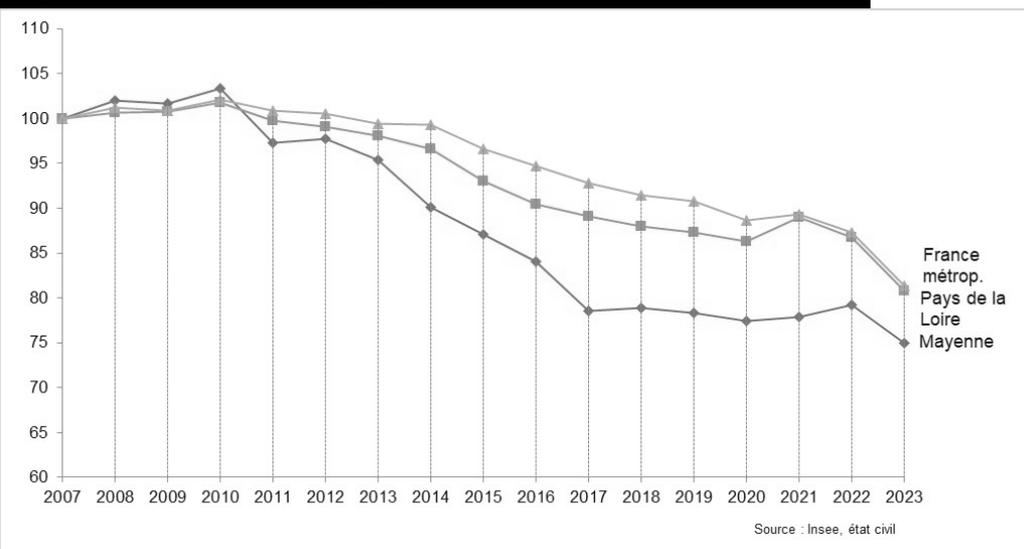
## 2 873 naissances domiciliées en Mayenne en 2023 Nouvelle baisse de la natalité (– 5,5 % sur un an)

**E**n 2021, il y a eu 2 986 naissances domiciliées en Mayenne <sup>(1)</sup>, et 3 040 en 2022 (+ 54, soit + 1,8 %). En 2023, avec 2 873 naissances domiciliées, le département enregistre une diminution de 167 naissances sur un an (– 5,5 %).

De 2014 à 2023, les naissances ont diminué de 16,9 % en Mayenne (– 583 sur la période de dix ans). Les Pays de la Loire et la France hexagonale enregistrent eux aussi une diminution (respectivement – 16,4 % et – 18,1 %). Dans le département, jusqu'en 2017, il y a une accélération

de la baisse de natalité. L'année 2018 marque une rupture de la tendance. Cependant, en 2019 et 2020, les naissances baissent à nouveau. Les années 2021 et 2022 inversent la tendance. Une nouvelle baisse est enregistrée en 2023 ; elle va sans doute se poursuivre en 2024 (cf. page 8).

Graphique 1 – Évolution des naissances domiciliées en Mayenne, Pays de la Loire et France hexagonale (2007 à 2023), base 100 en 2007



### Quasiment tous les territoires infradépartementaux connaissent une évolution négative depuis une quarantaine d'années

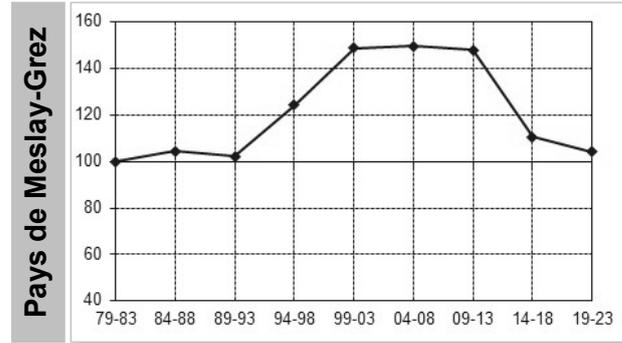
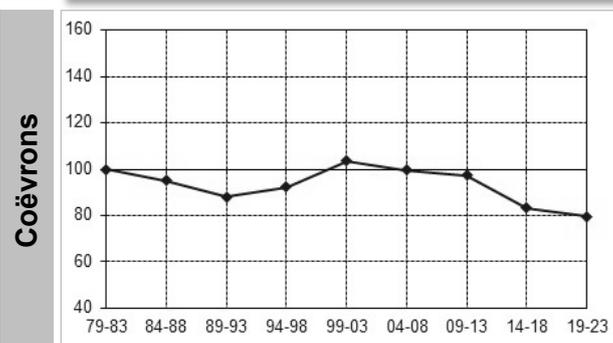
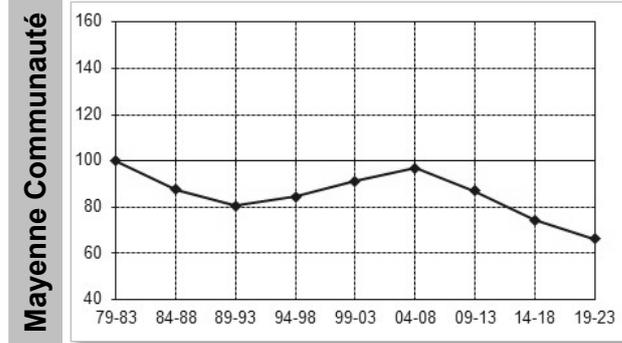
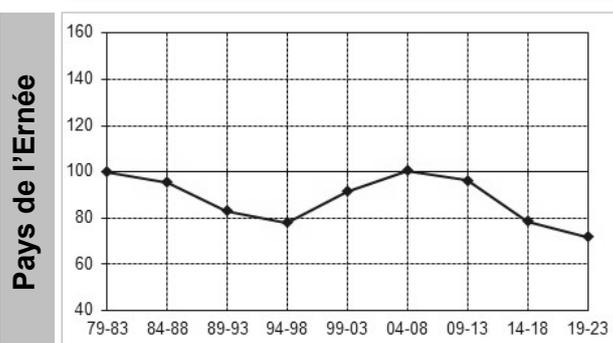
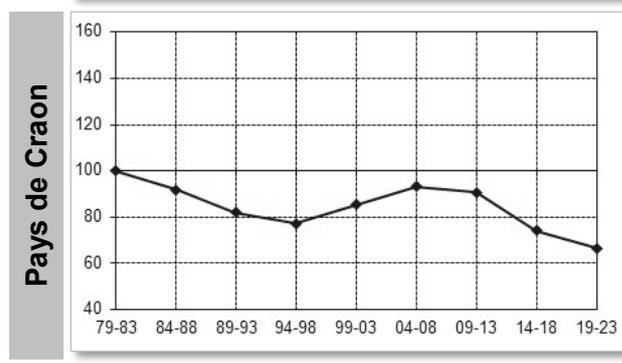
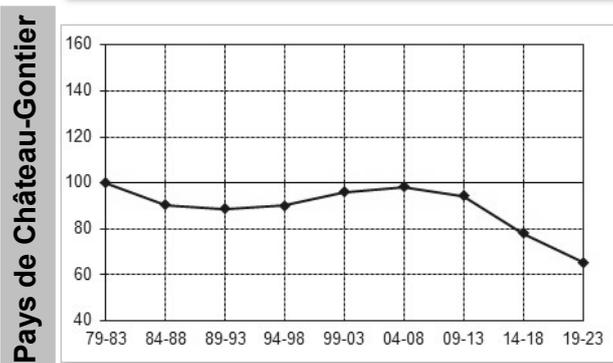
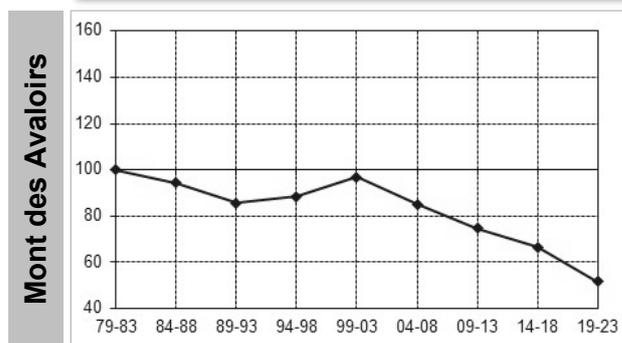
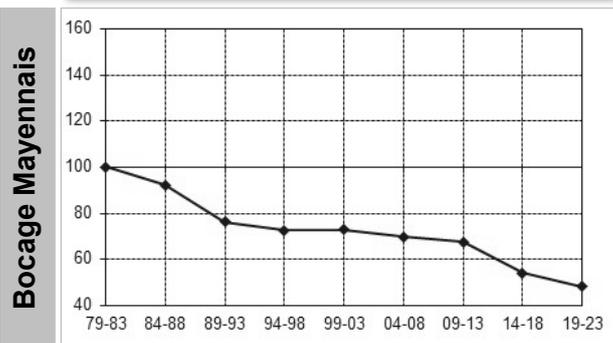
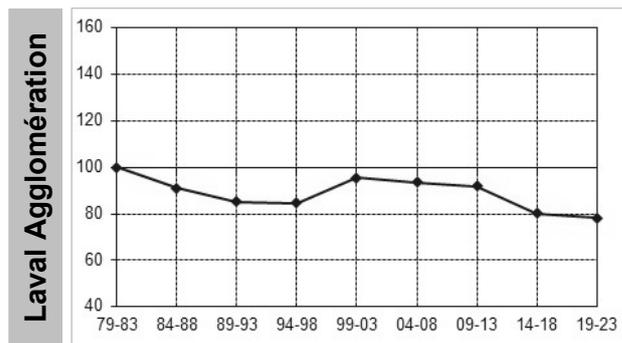
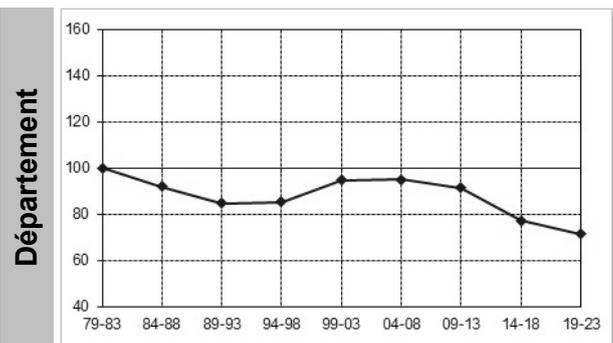
Dans les graphiques de la page ci-contre, nous avons calculé une moyenne des naissances sur des périodes quinquennales pour chaque communauté d'agglomération ou de communes <sup>(2)</sup>. La moyenne permet de gommer les écarts, parfois

importants, d'une année à l'autre. Le choix des périodes est arbitraire. La source est l'état civil

(Suite page 8)

(1) – Recensées au lieu de domicile de la mère. Pour accéder aux données sur le site Internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>), rubrique « Statistiques ». Sélectionner dans la sous-rubrique « Thèmes » : « Démographie » et « Naissances – Fécondité », ainsi que dans la sous-rubrique « Catégories » : « Données » et « Jeux de données ». Les données apparaîtront sur la droite.  
(2) – Hormis pour la commune de Bouessay qui est rattachée à la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

# Évolution des naissances domiciliées par communauté d'agglomération ou de communes (moyenne quinquennale – base 100 en 1979/1983)



## Note de lecture

« Base 100 en 1979/1983 » : cette modalité de calcul permet de mettre en perspective les évolutions de chaque territoire. Il faut lire les tableaux de la façon suivante : s'il y avait eu 100 naissances en moyenne par an dans tel territoire entre 1979 et 1983, il y en aurait eu tant à telle autre période.

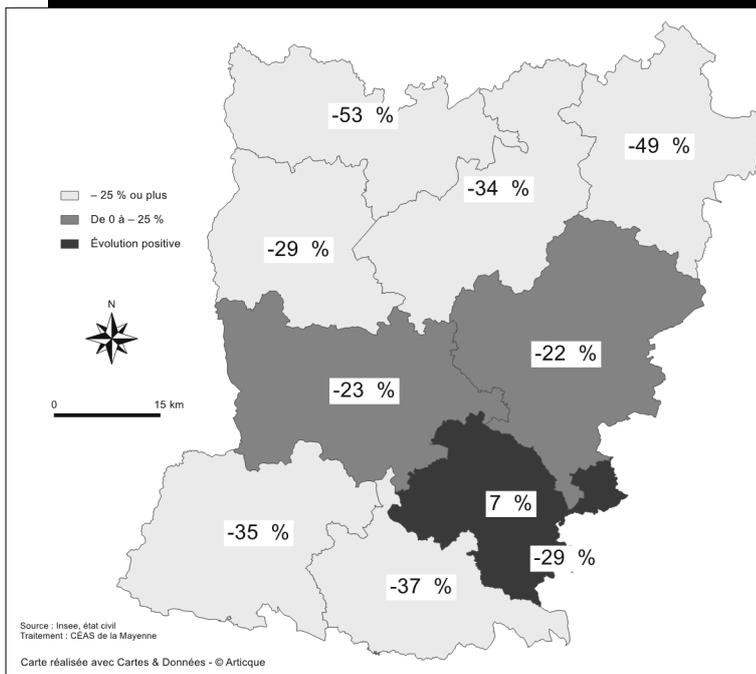
tenu dans chaque commune. Les graphiques montrent comment la natalité a évolué depuis un peu plus d'une quarantaine d'années.

Cependant, à l'intérieur d'un territoire, il peut y avoir des évolutions différentes d'une commune à l'autre. Par exemple, à Laval, entre 1978 et 1982, on comptait en moyenne 1 015 naissances par an ; pour la période 2019-2023, seulement 610... Un peu plus de 400 naissances en moins chaque année entre ces deux périodes. Par contre, entre 1978-1982 et 2019-2023, la natalité a augmenté dans des communes de Laval Agglomération comme, par exemple, à Loiron-Ruillé (+ 33 naissances supplémentaires chaque année entre les deux périodes), Changé (+ 20), L'Huisserie (+ 14), Saint-Jean-sur-Mayenne et Louvigné (+ 8), Parné-sur-Roc (+ 7)...

Par rapport à la moyenne annuelle sur la période quinquennale 1978-1982, la diminution de la natalité en 2019-2023 (cf. carte 1) est particulièrement forte dans les communautés de communes du Bocage Mayennais (- 53 %), du Mont des Avaloirs (- 49 %), du Pays de Château-Gontier (- 37 %), du Pays de Craon (- 35 %) et de Mayenne communauté (- 34 %).

A contrario, la natalité a légèrement augmenté dans la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez (+ 7 %). Cependant, ce territoire voit aujourd'hui, lui aussi, ses naissances diminuer.

**Carte 1 – Variation relative des naissances domiciliées par communauté d'agglomération ou de communes (2019-2023 par rapport à 1978-1982)**



## 2024 : pas une année pour des records de naissances

Chaque mois, l'Insee publie le nombre de naissances vivantes cumulées du 1<sup>er</sup> janvier à la fin du mois de référence (données provisoires) – il s'agit ici des naissances dénombrées selon le département de naissance et non selon le lieu de domicile de la mère. Sont comptabilisées les naissances dans les trois maternités de Château-Gontier-sur-Mayenne, Laval et Mayenne.

Présentant les chiffres détaillés du nombre de naissances par mois au niveau national, régional et départemental, l'Insee titre ainsi sa publication nationale en ces termes : « *Septembre 2024 : la baisse des naissances s'atténue* ».

Avec une moyenne de 1 839 naissances par jour en septembre 2024, la France enregistre une baisse de 0,7 % par rapport à septembre 2023

(la baisse était de 7,9 % entre juin 2023 et juin 2024).

En Mayenne, sur les neuf premiers mois de l'année, la baisse est de 2,0 % par rapport à 2023, soit un retard de 38 naissances. La baisse était de 3,8 % entre 2022 et 2023 (de janvier à septembre).

Le nombre de naissances enregistrées dans les maternités en Mayenne est nettement inférieur à celui des naissances domiciliées (au domicile de la mère) : en 2023, il y a eu 2 554 naissances enregistrées, mais 2 873 naissances domiciliées (écart de 319 naissances).

### Évolution des naissances enregistrées en Mayenne

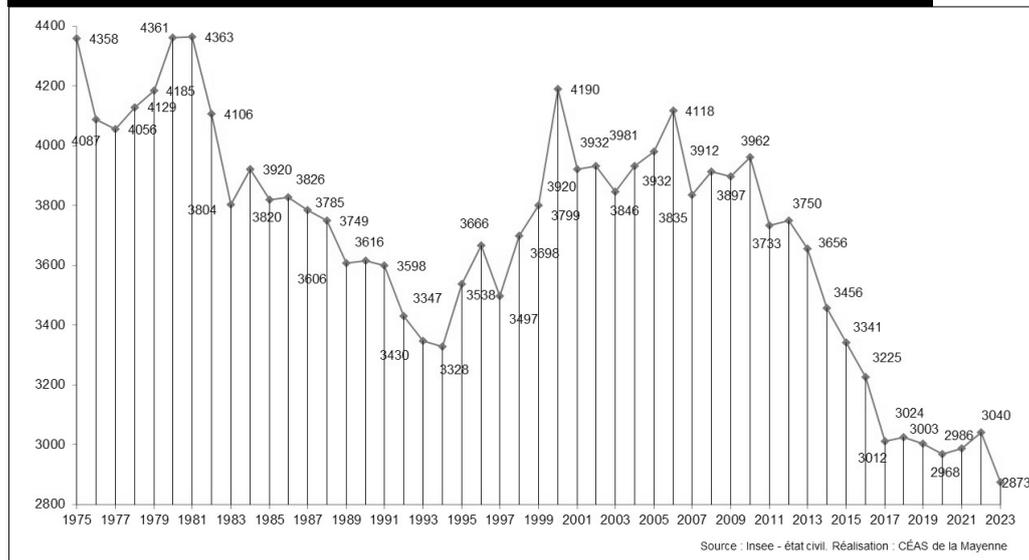
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
De janvier à septembre	2 018	1 969	1 922	2 011	1 934	1 896
Total pour l'année	2 650	2 625	2 601	2 651	2 554	/

Source : Insee, état civil

# Profil des nouveaux parents mayennais en 2023

Les pages 6 à 8 présentent les données brutes des naissances domiciliées de la Mayenne, par communauté d'agglomération ou de communes. Insee Résultats du 14 novembre 2024 <sup>(3)</sup> apporte des données complémentaires concernant ces naissances.

Graphique 1 – Évolution des naissances domiciliées en Mayenne (1975 à 2023)



En 2023, avec 2 873 naissances domiciliées dans le département, on note, après les augmentations de 2021 et 2022, une nouvelle diminution de la natalité (- 167 naissances, soit - 5,5 %).

Les naissances mayennaises représentent 7,9 % des naissances ligériennes et 0,5 % des naissances de France hexagonale.

« En 2023, 677 800 bébés sont nés en France, soit 6,6 % de moins qu'en 2022. C'est la baisse la plus forte depuis la fin du baby-boom. Les naissances sont en 2023 inférieures de près de 20 % à leur niveau de 2010, dernier point haut.

La baisse des naissances en 2023 concerne les mères de tous âges, y compris celles de 35 ans ou plus, pour lesquelles le nombre de naissances augmentait précédemment. Dans les zones rurales, épargnées pendant la période de crise sanitaire, les naissances reculent à nouveau.

La baisse des naissances entre 2022 et 2023 est plus marquée en France que dans l'ensemble de l'Union européenne (- 5,5 % dans l'ensemble de l'Union) ; elle l'est en revanche moins entre 2019 et 2023 (- 10 %, contre -12 %).

Source : Jeanne Pointet et Hélène Thélot (Insee) : « Une baisse d'une ampleur inédite depuis la fin du baby-boom », Insee Focus n 339 du 14 novembre 2024.

## En 2023, juin et juillet ont été les mois de la plus forte activité dans les maternités

En 2023, il y a eu 239 naissances en moyenne par mois pour les femmes mayennaises (dans les maternités du département ou en dehors puisqu'il s'agit des naissances au lieu de résidence de la mère).

Le mois le plus « creux » est celui d'avril (212, soit 7,4 %) ; à l'opposé, juin et juillet sont les mois où il y a eu le plus de naissances (respectivement 263 et 269,

soit 9,2 % et 9,4 %). Pour la région, c'est en août que les naissances ont été les plus nombreuses (8,7 % des naissances) ; en juillet pour la France hexagonale (8,8 %).

Les naissances ont été les moins nombreuses en février pour les Pays de la Loire (7,5 %) et la France hexagonale (7,8 %).

(3) – « Les naissances en 2023 et en séries longues », Insee Résultats paru le 14 novembre 2024 (consultable sur le site Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubriques « Statistiques », « Collections », « Insee Résultats »).

## Pratiquement autant de filles que de garçons à la naissance

Sur les 2 873 nouveau-nés mayennais de 2023, il y a 1 492 garçons pour 1 381 filles. Après un écart qui s'était considérablement réduit en 2022 par rapport aux années précédentes (4 en 2022 ; contre 106 en 2021 et 108 en 2020), il est de 111 en 2023.

Huit départements hexagonaux ont eu plus de naissances de filles que de garçons, allant de + 3 dans l'Indre à + 60 dans l'Ariège.

Dans les Pays de la Loire, il naît près de 1 000 garçons de plus que de filles, et plus de 15 000 en France hexagonale. C'est une constante en démographie. La probabilité d'avoir un garçon est un tout petit peu plus élevée que celle d'avoir une fille puisqu'il naît, en moyenne, 105 garçons pour 100 filles sans que l'on puisse l'expliquer. La plus forte mortalité chez les jeunes hommes entraîne plus tard un rééquilibrage.

## 53 % des mères mayennaises de 2023 ont plus de 30 ans

En 2023, en Mayenne, 53,4 % des mères sont âgées de 30 ans ou plus (le taux était de 54,2 % en 2022). En 2023, il est moins élevé que dans les Pays de la Loire (60,6 %) et qu'en France hexagonale (63,7 %).

C'est dans les tranches d'âge inférieures à 30 ans que la Mayenne se distingue, notamment pour les 20 à 24 ans et 25 à 29 ans : les taux y sont plus élevés que dans la région ou la France hexagonale. D'ailleurs, pour la tranche des « 25 à 29 ans » (32,8 % des naissances), le département se classe au premier rang.

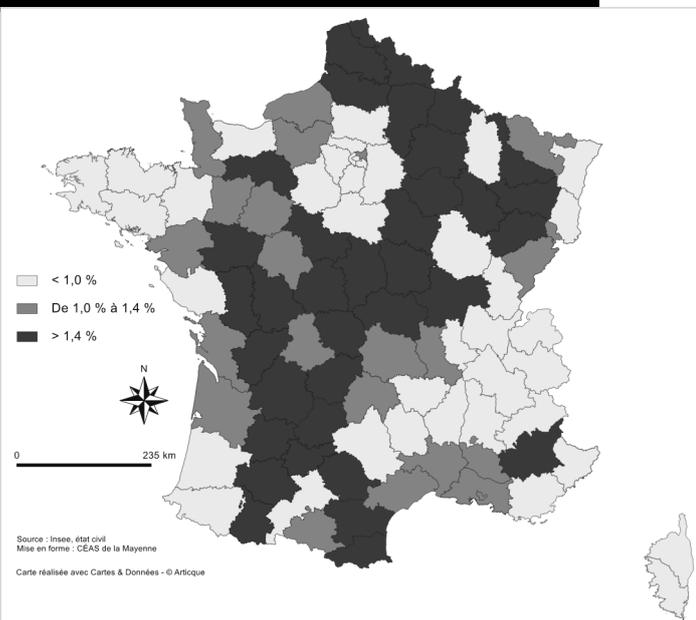
À noter que pour la tranche des « 40 ans ou plus », la Mayenne se classe à l'avant-dernier rang, juste devant le Pas-de-Calais.

**Tableau 1 – Naissances vivantes suivant l'âge de la mère**  
(Mayenne, Pays de la Loire et France hexagonale – 2023)

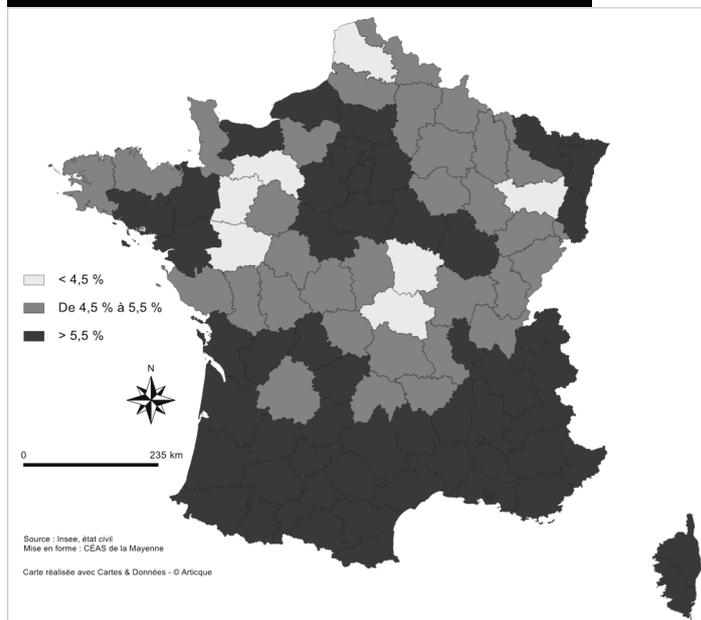
Âge de la mère	Mayenne		Pays de la Loire	France hexagonale
	Chiffres absolus	Valeurs relatives		
Moins de 20 ans	33	1,1 %	1,1 %	1,1 %
20 à 24 ans	363	12,6 %	10,2 %	9,5 %
25 à 29 ans	942	32,8 %	28,1 %	25,7 %
30 à 34 ans	918	32,0 %	35,4 %	35,0 %
35 à 39 ans	507	17,6 %	20,2 %	22,0 %
40 ans ou plus	110	3,8 %	5,0 %	6,6 %
<b>Total</b>	<b>2 873</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Insee, état civil (N3D)

**Carte 1 – Part des enfants nés en 2023 dont la mère a moins de 20 ans, par département**



**Carte 2 – Part des enfants nés en 2023 dont la mère a 40 ans ou plus, par département**



## Quarante-trois naissances précoces en Mayenne

Une naissance est dite « précoce » quand la mère n'a pas encore atteint l'année de ses 20 ans. En Mayenne, trente-trois bébés ont eu, en 2023, une mère née après 2000. Cela représente 1,1 % des naissances domiciliées (taux identique dans les Pays de la Loire et en France hexagonale).

En France hexagonale, quarante-deux départements ont un taux moins élevé qu'en Mayenne, et neuf un taux identique.

Le nombre de mères ayant 40 ans ou plus au moment de la naissance reste stable en Mayenne par rapport à 2022 (3,8 %, contre 3,9 % en 2022).

## Naissances hors mariage : 72 % en 2023

Dans la présentation des données 2023, l'Insee indique une modification : « *La rénovation des bulletins en 2023 a modifié la façon de recueillir l'information sur la situation matrimoniale des parents. Auparavant, l'information était déduite du remplissage ou non d'une date de mariage. Avec les nouveaux bulletins, la question est explicitement posée avant de demander la date. De ce fait, le nouveau bulletin permet d'identifier plus de situations où les parents sont mariés à la naissance de l'enfant. On observe donc une rupture de séries : la part de naissances hors mariage est de 64,0 % en 2021, 66,6 % en 2022 (partiellement affectée) et 58,8 % en 2023 en France* ».

En Mayenne, les indicateurs familiaux se rapprochent de plus en plus des données nationales, voire les dépassent. Ainsi, dans le département, 71,9 % des naissances en 2023 sont survenues hors mariage (21<sup>e</sup> rang des départements hexagonaux). Ce taux est supérieur à celui des Pays de la Loire (67,3%) et de la France hexagonale (56,9 %). Le taux le plus élevé est celui de la Creuse (78,4 %).

Les taux les plus faibles concernent principalement les départements de la région parisienne : Paris (31,0 %), Hauts-de-Seine (35,3 %), Val-de-Marne (41,0 %), Seine-Saint-Denis (41,8 %)...

## Mères de moins de 25 ans : 92,9 % des enfants sont nés hors mariage

En Mayenne, quand la mère est âgée de moins de 25 ans, 92,9 % des naissances ont lieu hors mariage (88,0 % dans la région et 80,0 % en France hexagonale).

En 2023 (cf. tableau n° 2), le taux de naissances hors mariage diminue avec l'âge, mais il est encore de 76,7 % pour les mères mayennaises de 25 à 29 ans et de 67,2 % pour celles de 30 à 34 ans.

Concernant la répartition des naissances hors mariage, la tranche d'âge la plus concernée est celle des 25 à 29 ans (35,0 % des naissances hors mariage), suivie par celle des 30 à 34 ans (29,9 %). C'est la situation inverse tant pour la région (respectivement 30,8 % et 32,9 %) que pour la France hexagonale (28,2 % et 32,5 %).

Tableau 2 – Naissances vivantes suivant l'âge de la mère (Mayenne – 2023)

Âge de la mère	Ensemble des naissances	Naissances hors mariage	Taux de naissances hors mariage	Répartition des naissances hors mariage (%)
Moins de 20 ans	33	32	97,0 %	1,5 %
20 à 24 ans	363	336	92,6 %	16,3 %
25 à 29 ans	942	723	76,7 %	35,0 %
30 à 34 ans	918	617	67,2 %	29,9 %
35 à 39 ans	507	295	58,2 %	14,3 %
40 ans ou plus	110	62	56,4 %	3,0 %
<b>Total</b>	<b>2 873</b>	<b>2 065</b>	<b>71,9%</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Insee, état civil

Les différents indicateurs qui précèdent sont caractéristiques d'un territoire où les jeunes femmes qui ne poursuivent pas d'études supérieures entrent très tôt dans la vie active et fondent assez vite une famille en ayant un premier enfant.

## Parents de nationalité française dans 82,8 % des cas

À partir de 2023, l'Insee prend en compte des évolutions sociologiques. En effet, il ne restitue plus la nationalité de la mère et du père, mais la nationalité des parents, de la mère et du second parent – « *le second parent peut être le père ou la mère n'ayant pas accouché* » (cf. couples de deux femmes).

Sur les 2 873 naissances dans le département, la mère est de nationalité française dans 82,8 % des situations (81,9 % pour les Pays de la Loire et 73,4 % en France hexagonale).

L'Insee détaille certaines nationalités étrangères. Ainsi, sur les 371 mères de nationalité étrangère dans le département, 204 appartiennent à l'une ou l'autre des nationalités suivantes : 128 Guinéennes, 17 Marocaines, 16 Algériennes, 15 Tunisiennes, 11 Congolaises, 9 Comoriennes et 8 Ivoiriennes.

Le second parent est de nationalité française dans 86,0 % des cas. Sur les 402 seconds parents de nationalité étrangère en Mayenne, 221 appartiennent à l'une ou l'autre des nationalités suivantes : 128 Guinéens, 28 Tunisiens, 23 Marocains, 15 Algériens, 15 Ivoiriens, 9 Comoriens et 3 Portugais.

Tableau 3 – Nationalité des parents en 2023  
(Mayenne, Pays de la Loire et France hexagonale)

	Mayenne	Pays de la Loire	France hexagonale
Parents de nationalité française	82,8 %	81,9 %	73,4 %
Mère de nationalité française et second parent de nationalité étrangère	4,3 %	5,0 %	7,2 %
Mère de nationalité étrangère et second parent de nationalité française	3,2 %	4,1 %	7,1 %
Parents de nationalité étrangère	9,7 %	9,0 %	12,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, état civil

## Ne pas confondre immigrés et personnes de nationalité étrangère L'Afrique est le premier continent d'origine

**E**n 2023, devant l'Europe et l'Asie, l'Afrique est le premier continent d'origine des immigrés en France <sup>(1)</sup>. Ils sont 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivant en France (48 % des immigrés du pays) ; 2,4 millions sont nés en Europe (32 %) ; un million sont nés en Asie (14 %).

### Immigration africaine : majoritairement des Maghrébins

Parmi les immigrés nés dans un pays d'Afrique, 60 % sont nés au Maghreb (26 % en Algérie, 25 % au Maroc et 9 % en Tunisie) ; 16 % sont nés en Afrique centrale (principalement en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Congo) ; 11 % dans la région du Sahel (en particulier au Sénégal, au Mali et en Guinée) ; 7 % aux Comores ou à Madagascar et 6 % dans le reste de l'Afrique <sup>(2)</sup>.

L'immigration africaine en France croît de façon continue depuis la Seconde Guerre mondiale, tout particulièrement depuis le milieu des années 2000. La raison de la venue en France la plus souvent mentionnée par les 18 à 59 ans est la famille (46 %). Il s'agit de rejoindre un

membre de sa famille, surtout pour les immigrés du Maghreb.

La deuxième raison est les études ou une formation (24 %), plus particulièrement pour les immigrés sahéliens et d'Afrique centrale. Enfin, le troisième motif est le travail (23 %). L'insécurité politique n'est mentionnée que par 10 % (avec cependant de grands écarts d'un pays à l'autre).

Parmi les immigrés nés en Afrique, âgés de 18 à 59 ans, 32 % estiment connaître une situation de déclassement professionnel.

La non-reconnaissance de certains diplômes obtenus à l'étranger constitue l'un des freins à une mobilité ascendante.

(1) – Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Le pays de naissance détermine l'origine d'un immigré. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Une personne demeure un immigré même si elle acquiert la nationalité française.  
(2) – Odile Rouhban (Insee), « En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France », *Insee Première* n° 2010 d'août 2024 (4 pages).

## Immigration européenne : d'abord des Portugais, Italiens ou Espagnols

Près des trois quarts des immigrés nés en Europe qui vivent en France (1,7 million de personnes) sont originaires d'un pays de l'Union européenne <sup>(3)</sup>. En 2023, 25 % des immigrés européens sont nés au Portugal ; 22 %, au total, en Italie ou en Espagne ; 27 % sont nés dans un autre pays de l'Union européenne (Roumanie, Belgique, Allemagne, Pologne...) ; 6 % sont nés au Royaume-Uni ; 20 % sont originaires d'autres pays européens non membres de l'Union européenne (480 000 personnes, dont 81 000 immigrés originaires d'Ukraine).

Tous pays confondus, le nombre d'immigrés européens vivant en France a atteint son plus haut niveau en 1975 (2,6 millions). Il a diminué jusqu'à la fin des années 1990 (1,9 million en 1999) avant de repartir à la hausse.

Le travail ou l'amélioration de la situation professionnelle est le motif de migration le plus fréquemment cité par les immigrés européens (37 % des 18 à 59 ans). Le motif familial est le deuxième le plus fréquemment évoqué (34 %), puis les études ou une formation (16 %). Cependant, 24 % des immigrés européens vivant en France déclarent être venus, notamment pour la qualité de vie ou par volonté de découvrir un nouvel environnement culturel – ce qui est facilité par les moindres contraintes administratives encadrant les migrations intracommunautaires.

Les immigrés nés en Europe résident plus souvent dans les régions frontalières et en Île-de-France. Ainsi, en

2023, les vingt-deux départements frontaliers de l'Hexagone regroupent 30 % des immigrés européens.

## Immigration asiatique : près d'un sur quatre vient de Turquie

En 2023, un million d'immigrés nés en Asie vivent en France, soit 14 % des immigrés <sup>(4)</sup>. Ils sont 24 % à être venus de Turquie ; 18 % des pays d'Asie du Sud (Sri Lanka, Inde, Pakistan...) ; 16 % du Moyen-Orient (dont près des deux tiers du Liban et de Syrie) et 15 % d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge, Laos...) ; 12 % de la Chine ; 16 % d'un autre pays, dont près d'un tiers qui sont originaires d'Afghanistan.

L'immigration turque est d'abord liée au travail. Elle s'est développée à partir des années 1960, en particulier pour des secteurs comme l'industrie, la métallurgie ou le bâtiment. Quand l'immigration de travail a ralenti, les regroupements familiaux ont pris le relais. L'immigration du Sud-Est asiatique est plus liée à la décolonisation de l'Indochine, puis à la guerre du Vietnam et à des guerres civiles (Cambodge, Laos).

Le motif familial est le motif de migration le plus cité parmi les 18 à 59 ans (43 %), devant l'insécurité ou les troubles politiques (25 %), les études ou une formation (23 %), puis le travail (14 %).

Parmi l'ensemble des immigrés, ceux venus d'Asie maîtrisent le moins bien la langue française à leur arrivée en France : six sur dix n'avaient même aucune maîtrise du français. Leur niveau s'améliore avec l'ancienneté dans le pays...

### Un peu plus de 12 000 immigrés en Mayenne

En 2021, la Mayenne compte environ 12 200 immigrés, soit 4 % de la population (10 % en France hexagonale). Il y a légèrement plus d'hommes que de femmes (51,5 % contre 48,5 %).

Parmi les immigrés en Mayenne, on compte 1 256 Marocains, 780 Algériens, 570 Portugais, 425 Tunisiens, 191 Italiens, 184 Espagnols, 131 Turcs...

Dans les données publiées sur son site Internet, l'Insee n'isole pas les Britanniques, ni les Guinéens.

Parmi les immigrés en Mayenne de 15 ans ou plus, 48 % ont un emploi ; 20 % sont à la retraite ; 13 % sont au chômage ; 5 % sont élèves ou étudiants.

Parmi l'ensemble des immigrés en Mayenne, 6 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure ; 8 % occupent une profession intermédiaire ; 4 % sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Le plus grand nombre sont employés ou ouvriers : près de 4 200, soit 35 %.

#### Moins d'étrangers que d'immigrés

Un immigré a été un étranger, mais il ne l'est plus forcément. C'est le cas s'il acquiert la nationalité française. Par ailleurs, un étranger n'est pas forcément un immigré car il peut être né en France (les mineurs notamment).

Ainsi, en 2021, si la Mayenne compte quelque 12 200 immigrés, l'Insee ne

recense qu'environ 10 100 personnes de nationalité étrangère. Ils sont Marocains (768), Algériens (496), Portugais (473), Tunisiens (330), Espagnols (217), Italiens (192), Turcs (120)... Là également, l'Insee n'isole pas toutes les nationalités sur son site Internet (par exemple, les Britanniques, les Guinéens...). On observe qu'il y a beaucoup plus d'immigrés que d'étrangers parmi les Marocains, les Algériens, les Portugais, les Tunisiens...

Parmi les personnes de nationalité étrangère en Mayenne, âgées de 15 ans ou plus, 45 % ont un emploi ; 20 % sont à la retraite ; 16 % sont inactifs ; 13 % sont au chômage ; 6 % sont élèves ou étudiants.

(3) – Pierre Tanneau (Insee), « En 2023, 2,4 millions d'immigrés nés en Europe vivent en France », *Insee Première* n° 2011 d'août 2024 (4 pages).

(4) – Odile Rouhban (Insee), « En 2023, un million d'immigrés nés en Asie vivent en France », *Insee Première* n° 2009 d'août 2024 (4 pages).

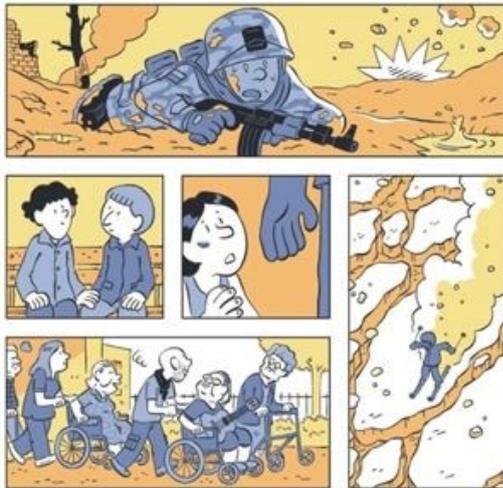


# Lecture(s) du mois

Cinq histoires vraies – reflet de notre société

***Inoubliables (tome 2), de Fabien Toulmé (Dupuis, octobre 2024)***

En septembre 2023, les éditions Dupuis ont publié le tome 1 de *Inoubliables*, avec six histoires vraies, recueillies, mises en scène et dessinées par Fabien Toulmé <sup>(1)</sup>. Si le succès était au rendez-vous, promettait-il, l'expérience se poursuivrait. Il faut croire qu'il l'a été... Cette fois-ci, cinq personnes lui ont confié leurs souvenirs, leurs pensées. Au départ, ce sont des « *parcours accidentés* », mais dont il se dégage toujours « *une grande résilience et une positivité inspirante qui permet de se projeter, de s'imaginer ce qu'on aurait fait dans la même situation et d'en tirer des enseignements* ».



Fabien Toulmé

**Inoubliables**

ÉDITIONS DUPUIS

*Inoubliables* (149 pages, 20,50 euros)

**La peur et la cicatrice** : Julie a 41 ans. Elle est mariée et maman de deux petites filles. Un jour, avec son mari, elle part faire du ski de randonnée. Tout se présente sous les meilleurs auspices mais un concours de circonstances amène une catastrophe. Julie est ensevelie sous une avalanche. Ce sont alors de longues minutes avant une mort quasi certaine par asphyxie. Comment se comporte-t-on durant ces longues minutes ? À quoi pense-t-on ? Après, on comprend qu'il faudra « *repasser par ça une nouvelle fois* »...

**La plus invisible possible** : Cyntia a 33 ans. Nous sommes au Brésil, mais ce pourrait être n'importe où. Elle avait 14 ans quand Alex s'est intéressé à elle. Au début, il était très doux. La suite, au fil des années, on la devine : une jalousie malade, de la violence morale et même physique, jusqu'à des menaces de mort... Elle cherche inconsciemment à devenir invisible. Cyntia réussit à prendre de la distance, à avoir un nouveau petit ami, à créer une famille. Alex continue de la harceler, mais elle rompt définitivement. Tout cela laisse des traces, par exemple une très grande difficulté à s'exprimer en public, à parler de son histoire...

**Tant qu'il y aura des étoiles** : Kévin a 41 ans. C'est un passionné de musique. Après une prestation aux Francofolies, il a « *la tête dans les étoiles* ». Le département de la Dordogne lui propose d'animer un atelier d'écriture de chansons, pendant neuf mois, en Ehpad <sup>(2)</sup>, puis de faire un concert avec les résidents. Cette histoire n'est pas sans rappeler Pierre Bouquier en Mayenne <sup>(3)</sup>... Kévin réussit à « *remettre de la vie là où il n'y en a plus* », comme le reconnaît la nouvelle directrice de l'établissement. Et Kévin, dorénavant, n'a plus du tout envie de devenir une star du rock !

**Vaincre et renaître** : Bruno a 63 ans. Il est le plus jeune de six garçons. Il ne s'appellera donc pas Catherine ! Il est homosexuel. Son père le découvre alors que Bruno a 15 ans. La réaction est brutale : « *Il n'y a*

(1) – « Six récits de vie pour un "portrait de société" – *Inoubliables* (tome 1) de Fabien Toulmé (Dupuis, septembre 2023) », *La Lettre du CÉAS* n° 416 de novembre 2023.

(2) – Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(3) – <https://pierrebouquier.com/>

pas de pédé dans ma maison ». Absolument impossible d'en reparler en famille. Kévin a effectué son service militaire ; comme son père, il est devenu fonctionnaire ; il s'est marié et a eu également six enfants. Il a étouffé qui il était vraiment... Alors qu'il a 47 ans, son épouse découvre par hasard son orientation sexuelle et lui demande de partir. Aujourd'hui, il est marié avec un homme. Il a gardé des contacts avec sa fille aînée. Il est retourné voir son père qui était en fin de vie.

**Ligne zéro** : Bohdan a 40 ans. Il est Ukrainien. Il est ingénieur en construction et passionné de photogra-

phie. La Russie envahit l'Ukraine. Bohdan croyait qu'une telle guerre n'était plus possible ; que la guerre n'allait pas durer... La vie au quotidien, c'est l'obsession de pouvoir manger, la peur des saboteurs au service des Russes, le stress des bombardements...

Et puis, ce jour-là, elle est arrivée : la convocation pour l'armée. Bohdan est maintenant soldat. Ce sera bientôt le départ pour le front.

Il sait que trois choses lui permettraient de rentrer chez lui : la victoire, la blessure ou... la mort.

## Sylvain Vallée pourrait œuvrer plus utilement...

### *Habemus Bastard* : caricature de l'Église et des gitans

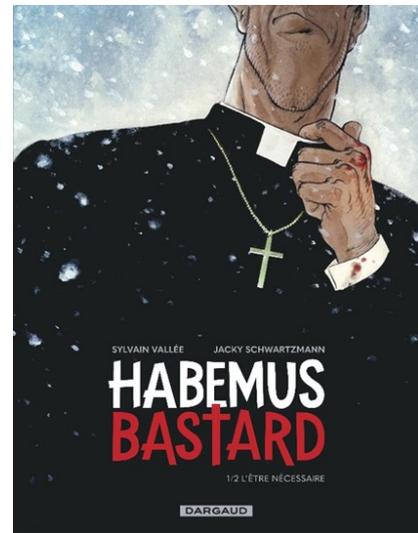
Sylvain Vallée, scénariste et illustrateur de BD, est une célébrité dans son domaine. Il est né en 1972 dans la Région parisienne, s'est formé en Belgique, puis très jeune est venu travailler en Mayenne avant de rejoindre la Bretagne <sup>(4)</sup>.

Après les trois tomes sombres de *Katanga* (les deux premiers en 2017 et le troisième en 2019), puis l'émouvant *Tananarive* (2021), Sylvain Vallée est en 2024 le coscénariste et dessinateur des deux tomes de *Habemus Bastard* (éditions Dargaud), d'après une histoire originale de Jacky Schwartzmann. Le premier tome, « L'être nécessaire », est paru en mai ; le second, « Un cœur sous une soutane », en octobre (21 euros par album).

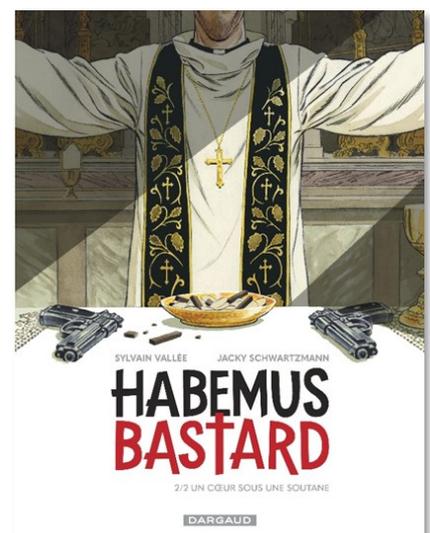
La presse est élogieuse d'une façon générale, tant pour le scénario, la mise en scène, le dessin... Tout relèverait du chef d'œuvre du « neuvième art » ! Nous avons beau lire et relire ce double album, nous ne voyons qu'une histoire abracadabrantesque. C'est l'histoire de Lucien, un « homme de main » qui, pour échapper à ses poursuivants, endosse une soutane et devient le père Philippe, le prêtre d'une paroisse dans le Jura, mais sans absolument rien connaître à la religion catholique et à ses rites. Les paroissiens sont peut-être des bigots, mais de là à ne pas se rendre compte de la supercherie !

Forcément, le père Philippe, avec sa collection de flingues au cas où on le retrouverait, a des goûts de luxe ; il n'hésite pas à contrôler un trafic de drogue en recrutant des gamins... et à coucher avec les premières venues.

D'aucuns trouvent drôle cet humour noir ; il est tout aussi respectable de trouver le scénario complètement loufoque et le contenu irrévérencieux et grotesque. Vraiment, ce double album n'est pas d'une grande utilité sociale – il n'a même pas le don de nous divertir agréablement. Les catholiques pratiquants sont caricaturés à outrance, mais il n'y a pas qu'eux, les gitans aussi. La morale : faites du trafic de drogue et vous serez riche ! On trouve aisément de la littérature plus édifiante...



Tome 1 : « L'être nécessaire »



Tome 2 : « Un cœur sous une soutane »

(4) – <http://www.ceas53.org/uploads/pdf/Culture/Litterature%20en%20Mayenne/Dessinateurs-scenaristes-BD-nes-vecu-resident-en-Mayenne-Janvier-2024.pdf>

# Actualités statistiques



## Inscriptions à France Travail au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (catégories A, B et C) Légère augmentation trimestrielle en Mayenne (+ 0,6 %)

**E**n Mayenne, au troisième trimestre 2024, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) s'établit à 18 200. Parmi elles, 8 500 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 9 700 exercent une activité réduite (catégories B et C) <sup>(1)</sup> – cf. tableau 1.

Dans le département, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 0,7 % sur le trimestre et 5,5 % sur un an (ils étaient 8 060 au troisième trimestre 2023).

Le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte (catégorie B) augmente de 4,5 % sur le trimestre et de 6,0 % sur un an. Le taux des personnes en activité réduite longue (catégorie C) diminue sur le trimestre (- 1,2 %) et sur un an (- 2,3 %).

Parmi les demandeurs d'emploi des catégories A, B et C, 3 100 ont moins de 25 ans (17,0 %) et 4 500 ont 50 ans ou plus (24,7 %) – cf. tableau 2. Les 25 à 49 ans (10 610) représentent 58,3 % de l'effectif total des catégories A, B et C.

Les demandeurs d'emploi des catégories A, B et C, dans le département comme dans les Pays de la Loire, se caractérisent par une part plus élevée de femmes qu'en France (52,9 %, soit 9 620), mais surtout de

jeunes de moins de 25 ans (17,0 %, soit 3 100). Le taux en Mayenne, pour les 50 ans ou plus (24,7 %, soit 4 500), est inférieur à celui de la région et surtout à celui de la France hexagonale. Cependant, attention aux conclusions trop rapides : les amplitudes des classes d'âge sont inégales.

Toujours en Mayenne, les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) représentent 41,8 % (7 600) des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C. Le taux est élevé, mais inférieur à ceux de la région (44,2 %) et de la France hexagonale (43,6 %).

**Tableau 1 – Demandeurs d'emploi (deuxième trimestre 2024)**

	Mayenne	Variation trimestrielle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France hexagon.
<b>Catégorie A</b>	8 500	+ 0,7 %	-	+ 0,2 %
<b>Catégorie B</b>	3 000	+ 4,5 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %
<b>Catégorie C</b>	6 700	- 1,2 %	+ 0,1 %	- 0,2 %
<b>Sous-ensemble</b>	<b>18 200</b>	<b>+ 0,6 %</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>
<b>Catégorie D</b>	1 400	+ 3,7 %	+ 6,0 %	+ 0,8 %
<b>Catégorie E</b>	1 780	- 3,3 %	- 1,6 %	+ 1,7 %
<b>Total A, B, C, D et E</b>	<b>21 380</b>	<b>+ 0,5 %</b>	<b>+ 0,3 %</b>	<b>+ 0,3 %</b>

Source : France Travail-Dares, Statistiques du marché du travail (STMT)

**Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (troisième trimestre 2024)**

	Mayenne	Pays de la Loire	France hexagonale
<b>% femmes</b>	52,9 %	53,2 %	51,1 %
<b>% moins de 25 ans</b>	17,0 %	14,5 %	12,7 %
<b>% 50 ans ou plus</b>	24,7 %	26,4 %	27,3 %
<b>% DELD <sup>(1)</sup></b>	41,8 %	44,2 %	43,6 %

(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée

Source : France travail – Dares / STMT

**Catégorie A** : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.

**Catégorie B** : ceux ayant eu une activité de 78 heures au plus dans le mois.

**Catégorie C** : ceux ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois.

Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « *actes positifs de recherche d'emploi* ».

**Catégorie D** : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...).

**Catégorie E** : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).

(1) – Données disponibles sur le site Internet du ministère du Travail et de l'Emploi : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/demandeurs-emploi-inscrits-france-travail-donnees-trimestrielles>



L'écart entre deux nombres intrigue un peu...

## Beaucoup plus de foyers fiscaux que de ménages

**E**n 2021, la Mayenne compte 136 612 ménages selon l'Insee (recensement de la population). Cependant, pour cette même année 2021, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) compte 172 773 foyers fiscaux. Il y a ainsi quelque 36 000 foyers fiscaux de plus que de ménages. Comment expliquer une telle différence ?

- Dans un couple, en cas de décès de l'un des conjoints, deux déclarations parviendront normalement au service des Impôts : une pour la période de vie commune et une pour la période postérieure au décès pour le conjoint survivant. Ainsi, la DGFIP décompte deux foyers fiscaux. En Mayenne, en 2021, il y a eu **3 217 décès** (source : état civil), ce qui donne une idée de l'impact de cette explication possible.
- En outre, le recensement de population donne le nombre de **3 191 personnes faisant partie des « autres ménages sans famille »**. Il peut s'agir de ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. On peut suppo-

ser que bon nombre des personnes faisant partie de ces ménages « complexes » déposent une déclaration de revenus.

- À l'intérieur même d'un ménage constitué d'une famille, on peut supposer que dans certains cas, des enfants majeurs déclarent leurs propres revenus, mais là, il est difficile de mesurer le nombre de foyers fiscaux que cela représente.
- Enfin, des personnes peuvent déposer une déclaration de revenus sans faire partie de la population des ménages. Ainsi, en Mayenne, **7 141 personnes « en collectivité »** sont recensées en 2021. Ce sont les personnes en moyen ou long séjour, maison de retraite ou foyer ou résidence sociale (5 924) ; en communauté religieuse (332) ; en habitation mobile (413), etc. Ces personnes ne sont pas considérées comme étant des ménages, mais peuvent constituer un foyer fiscal.

Ces différentes explications possibles demeurent probablement insuffisantes pour expliquer la différence de 36 000 entre les foyers fiscaux et les ménages.



Auteurs poursuivables en 2023 et population écrouée au 31 décembre

## Mayenne : un taux d'occupation de 193 % (9<sup>e</sup> rang)

**A** la mi-novembre, l'Insee a diffusé les données du ministère en charge de la Justice concernant les auteurs poursuivables en 2023 et la population écrouée au 31 décembre de cette même année, par région et département.

Avant de présenter les données, l'Insee précise que « *la population écrouée inclut les personnes détenues, mais aussi celles sous surveillance électronique ou en place extérieure (hors surveillance pénitentiaire)* ». Il précise également que « *le taux d'occupation est égal au nombre de détenus rapporté au nombre de places disponibles* ». Et, enfin, que « *les condamnés-prévenus sont des personnes qui sont à la fois condamnées dans une affaire et prévenues (pas encore condamnées) dans une autre* ».

Ainsi, en Mayenne, en 2023, 4 301 auteurs de délits ont été poursuivables dans les affaires pénales, représentant 14,1 auteurs pour 1 000 habitants. Ce taux classe la Mayenne au 88<sup>e</sup> rang des départements ayant les plus forts taux, ex-æquo avec le Loir-et-Cher. Le taux est de 15,5 ‰ pour la région et de 18,1 ‰ pour la France hexagonale.

Les taux les plus élevés concernent Paris (33,2 ‰), la Seine-Saint-Denis (29,7 ‰), la Haute-Marne (26,5 ‰) ; et les moins élevés, les Côtes-d'Armor (12,6 ‰), les Deux-Sèvres (11,4 ‰) et les Hauts-de-Seine (11,2 ‰).

Concernant maintenant les habitants écroués au 31 décembre 2023 pour le département, ils sont au total 149, répartis ainsi : 33 prévenus, 112 condamnés et 4 condamnés-prévenus.

Enfin, le taux d'occupation en prison au 31 décembre 2023 en Mayenne est de 193 %, soit 193 détenus pour 100 places disponibles. Ce taux classe le département au 9<sup>e</sup> rang des taux les plus élevés – les données concernant le Lot et le Gers n'étant pas disponibles.

Ce taux est de 140 % pour la région et 122 % pour la France hexagonale.

Les taux les plus élevés sont enregistrés en Vendée (224 %), dans le Gard (215 %), l'Aude (212 %), l'Ariège (208 %), le Jura (203 %), l'Indre-et-Loire (201 %), la Somme et les Côtes-d'Armor (200 %). Ils font régulièrement l'objet d'alertes, notamment du Contrôleur général des lieux de privation de liberté.

# Publications locales en revue

## *Lettre de France Alzheimer Mayenne*

### Connaître les « fonctions exécutives » pour mieux accompagner

**D**ans l'éditorial de la *Lettre de France Alzheimer Mayenne* n° 97 du 1<sup>er</sup> octobre 2024, Paul Choynet aborde la question des « fonctions exécutives ». Quand on évoque la maladie, on pense surtout aux pertes de mémoire, ou encore aux difficultés à se repérer dans le temps et l'espace, mais c'est plus complexe que cela. En fait, dans notre quotidien, nous mobilisons des fonctions exécutives qui nous permettent de nous adapter et de réagir de manière adéquate à des situations nouvelles. Par exemple, nous y faisons appel lorsque nous devons penser et agir rapidement et de façon adaptative. Nécessairement, les troubles des fonctions exécutives rendent difficile la vie quotidienne.

« *Ce sont, précise Paul Choynet, nos capacités à gérer notre temps, nous organiser, prendre des décisions et conserver la maîtrise de nos émotions. Ce sont aussi nos capacités à analyser ce qui se passe pour déduire et parfois anticiper sur le futur, en partant de ce que l'on sait déjà dans notre mémoire* ». Ainsi, nous recourons à des fonctions exécutives lorsque nous présentons notre bras si le médecin se saisit de son tensiomètre, ou encore quand nous choisissons nos vêtements en fonction de la météo...

Paul Choynet distingue six fonctions exécutives différentes : **l'activation**, la mobilisation de l'énergie et des ressources pour commencer une

tâche ; **l'organisation**, la planification des différentes étapes à faire pour obtenir le résultat ; **la flexibilité cognitive** qui concerne l'adaptation à un changement ou à une nouvelle perspective ; **la mémoire de travail** qui nous permet de retenir deux minutes d'informations à la fois visuelles, auditives, olfactives, de les restituer ou d'y réagir ; **l'inhibition et l'impulsivité** qui sont le contrôle des impulsions, des réactions immédiates, et qui amènent à réfléchir avant d'agir ; enfin **la régulation des émotions**, notamment dans les situations stressantes.

Pour chaque fonction exécutive, Paul Choynet évoque les difficultés rencontrées au quotidien et fournit des conseils aux proches. La connaissance des fonctions exécutives, conclut-il, leur permet d'avoir des stratégies adaptées et de viser un meilleur confort pour tous...

Par ailleurs, on connaissait les bienfaits de la pratique du ping-pong pour les personnes malades ; le bulletin développe ceux de la danse : « *Classique ou moderne, cette discipline fait travailler l'équilibre, la coordination des mouvements, la mémoire... Autant de qualités qui ont un impact important sur le mieux-être et la santé* »...

En outre, sur deux pages, la *Lettre* livre le témoignage d'un « *papy de près de 91 ans* » qui raconte son vécu d'enfant, à L'Huisserie, durant la Seconde Guerre mondiale.

## *Balises 53 – La lettre de la randonnée pédestre en Mayenne*

### Des constats pour une analyse et des propositions à venir

**L**e Comité départemental de la randonnée pédestre comprend vingt-cinq clubs ou associations ou sections d'association regroupant 1 410 licenciés pour la saison 2023-2024 (contre 1 423 la saison précédente, soit des effectifs qui sont stables). Cependant, le nombre de randonneurs pédestres en Mayenne est nécessairement beaucoup plus élevé : en effet, l'accès aux circuits balisés, et en particulier aux chemins verts, n'est pas soumis à une autorisation, ni à

l'obtention d'une licence ! C'est vrai, pour quelles raisons prendre une licence, « *alors qu'on trouve tout ce qu'il faut pour randonner soi-même : itinéraires balisés, topoguides, circuits sur Internet, applications mobiles, etc.* » ?

Le bulletin n° 138 d'octobre 2024 apporte des éléments de réponse. Adhérer, c'est apporter son soutien à tous ceux qui se mobilisent pour entretenir les circuits, les baliser, les faire connaître,

œuvrer à leur préservation, organiser des randonnées collectives, être des interlocuteurs reconnus auprès des institutions et des collectivités locales... Tout cela pour offrir à tous le plaisir de randonner !

Malgré tout, Michel Rose, président du Comité départemental, dresse des constats qui interrogent : le vieillissement des adhérents et des responsables, le manque de renouvellement, la baisse des effectifs dans certaines

associations, l'absence de nouveaux clubs, la « concurrence » d'autres organisations... « *Il nous faut être lucides et réalistes*, souligne Michel Rose, *par rapport à ces constats inquiétants pour l'avenir* ». Certes, ils ne sont pas spécifiques à la randonnée pédestre. De plus, c'est prévu, ces constats vont alimenter la réflexion des dirigeants, en particulier dans le cadre du renouvellement d'un Plan stratégique de développement.

## La lettre d'information mensuelle de la SAHM Invitation à porter le regard vers les toits...

**A**vec le bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) de novembre 2024, le supplément des « nouvelles du groupe patrimoine » sensibilise ses lecteurs à la diversité des lucarnes dans leurs formes et leurs dénominations. Ce sont des jacobines ou des capucines, des gerbières, des chiens assis, des œils-de-bœuf, des outeaux, etc. Tous et toutes ont en commun de constituer des ouvertures faisant saillie sur la pente d'un toit. La lucarne, précise le supplément, « *sert initialement et principalement à l'aération des combles ainsi qu'à leur éclairage, mais peut aussi être un accès sur l'extérieur* »...

Les trois pages de l'article sont abondamment illustrées de photos pour parvenir à bien distinguer les différents types de lucarnes, mais sans la localisation comme il s'agit essentiellement de propriétés privées.



Lucarne armoriée sur un logis, à Saulges

## La Mayenne, on en parle...

### Lactalis, côté pile, côté face...

**D**ans son n° 450 de septembre 2024, le mensuel *Alternatives Économiques* publie un article de quatre pages, signé par le journaliste Ivan Logvenoff, consacré à Lactalis, « *premier groupe mondial pour le lait et pour le fromage* »<sup>(1)</sup>. Pas de grandes révélations, mais pour ceux qui l'ignoreraient, l'auteur insiste sur le gigantisme de l'entreprise qui a son siège en Mayenne. Les chiffres sont impressionnants : des usines dans une cinquantaine de pays, un chiffre d'affaires de 29,5 milliards d'euros – qui a presque doublé en une décennie !

*Alternatives Économiques* décortique les stratégies de développement de Lactalis à l'étranger, notamment en Italie, au Brésil et aux États-Unis.

Mais Ivan Logvenoff est moins euphorique quand il s'agit d'évoquer les négociations commerciales de Lactalis avec les producteurs français. L'entreprise apparaît très dure en affaires !

Elle est également égratignée quand le journaliste rappelle, entre autres, la contamination de laits infantiles aux salmonelles.

La conclusion revient à Yohann Serreau, président de l'Union nationale des éleveurs livreurs Lactalis : « *Ce qui est difficile pour les producteurs, c'est de constater que les accroissements externes continuent d'être financés en partie sur leur dos, alors que le lait pourrait leur être payé plus cher* »...

(1) – « Lactalis, ou l'impossible partage de la valeur du lait ? » (pages 68 à 71). Voir également le *Rapport d'activités 2023* de Lactalis : <https://www.lactalis.com/fr/rapport2023/#page=1>

# Respectueuses impertinences

## L'Espace Mayenne vaut bien les Champs-Élysées

Il n'est pas nécessaire d'être un passionné de cyclisme pour se retrouver intrigué par la carte officielle de la 112<sup>e</sup> édition du Tour de France masculin. Vingt-et-une étapes : les villes de départ ou d'arrivée apparaissent très sobrement. Une exception tout de même pour l'arrivée qui aura lieu à Paris et là, c'est précisé que ce sera sur les Champs-Élysées.

Dans l'Ouest, ce sera Caen, Bayeux, Vire, Saint-Malo, Mûr-de-Bretagne, Saint-Méen-le-Grand et puis... « *Laval Espace Mayenne* » ! Pour quelle raison cette précision qui peut apparaître superfétatoire ? Accueillir une arrivée d'étape ne doit pas être gratuit et on se doute que Laval – une ville de gauche – ne pouvait pas seule retirer les bénéfices de cette opération de communication. Avec « *Espace Mayenne* », le nom du département – qui n'est pas géré par une majorité de

gauche – apparaît lui aussi. Donc pas de problème !

Et combien coûte à chacun cette opération de communication ? En tout cas, là au moins, des téléspectateurs de toute la France pourront découvrir la Mayenne. Non, il n'y a pas l'océan, mais de superbes sites et monuments...



## Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier !

Nous avons parié... Nous avons perdu ! Le département de la Mayenne a joué son attractivité et sa notoriété sur un bateau, l'Imoca V and B – Monbana – Mayenne, et sur son skipper, Maxime Sorel. Cela a coûté très cher à la Mayenne et à ses contribuables. La Cour régionale des comptes elle-même n'a pas manqué de le remarquer.

Le point d'orgue aurait dû être le Vendée Globe 2024. L'objectif de Maxime Sorel était d'arriver parmi les cinq premiers. Rien ne s'est passé comme prévu.

Certes, Maxime Sorel a fait parler de lui dans les médias : il a été le premier à abandonner ! Le sort semble s'être acharné sur lui : une avarie sur le rail de grand-voile, mais aussi une blessure à la cheville. Quelques journées de navigation et puis c'est fini...

Bien entendu, pas d'assurance pour compenser le préjudice subi par les partenaires. Des centaines

de milliers d'euros, alloués sur plusieurs années, viennent de couler au fond de l'eau...

En octobre, V and B, Monbana et le département ont été avisés d'annoncer la fin de leur partenariat financier avec Maxime Sorel pour les années à venir. La majorité départementale avait sans doute enfin compris le risque que représente la mise de beaucoup, beaucoup d'argent, sur une discipline aussi aléatoire que peut l'être la voile.

Cette fois-ci, Maxime Sorel a eu beaucoup de déboires. C'est vrai, il est capable de gravir les montagnes. Reconnaissons qu'il lui aurait fallu une très forte motivation pour se décarcasser et tout risquer au profit de partenaires qui l'abandonnaient.

En 2025, même si ce n'est pas gratuit, le département va prendre moins de risques à accueillir une étape du Tour de France cycliste masculin. Espérons qu'une sombre affaire de dopage ne vienne pas tout ternir d'ici là !